



# **ÉTUDE CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ET DES ENJEUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAUX DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES DES MONTS D'OR**

**DOSSIER DE FICHES SUR LES ENJEUX**



**Acer campestre**

**19 rue Clément Michut 69100 Villeurbanne**

## **FICHE 1 : TYPES D'OCCUPATION DU SOL RETENUS DANS LA CARTOGRAPHIE ANNÉE 2005**

### **Boisements**

Milieus fermés.



Versant ouest du Mont Verdun

### **Boisements linéaires**

Milieus de transition, intéressants écologiquement (cf. fiche 4).



Saint Didier au Mont d'Or

### **Friches ligneuses bien développées**

Milieus en cours de fermeture, dont l'évolution vers le boisement est la plus probable.



Saint Didier au Mont d'Or

### **Secteur en cours d'enfrichement**

Milieus ouverts en cours de fermeture, dont l'évolution dépend de plusieurs facteurs : facteur humain, facteur naturel,...



Saint Germain au Mont d'Or

### **Vignes et vergers**

Secteur de production agricole spécialisée à forte valeur ajoutée. Les vergers sont une spécificité de certains secteurs des Monts d'Or.



Chasselay

### **Prairies**

Secteur ouvert, de production agricole extensive.



Saint Didier au Mont d'Or

### **Maraîchage**

Secteur de production agricole spécialisée.



Saint Didier au Mont d'Or

### **Terres cultivées**

Secteur ouvert de production agricole plus intensive.



Saint Didier au Mont d'Or

## **FICHE 2 : BOISEMENT OU FRICHE LIGNEUSE BIEN DÉVELOPPÉE, DONT L'EXPLOITATION EST POSSIBLE SOUS FORME DE TAILLIS OU TAILLIS SOUS FUTAIE**

**PENTE <30%**

Ce type d'enjeu concerne des milieux boisés et des friches ligneuses bien développées, dont l'exploitation forestière est possible et qui pourraient être gérés en taillis, taillis sous futaie, futaie sur souche ou futaie irrégulière.

A titre indicatif seul un critère de pente a été retenu, il pourra à terme être croisé avec la desserte existante (distance d'une route ou d'un chemin).

Au-delà d'une pente de 30%, les boisements sont considérés comme peu rentables à exploiter en fonction du cours actuel des bois, mais leurs potentiels existent et sont à maintenir tant en production de bois de feu que de bois d'oeuvre, en fonction de l'évolution des besoins. C'est donc la limite qui a été prise pour qualifier les boisements « d'exploitables ».

Au-delà d'une pente de 50%, les boisements sont considérés comme difficilement exploitables, ou seulement par des techniques spécifiques dont certaines utilisées dans les milieux montagneux, et non utilisées dans les Monts d'Or.

### **Intérêt social**

- Intérêt paysager dans un territoire soumis à la pression urbaine de l'agglomération Lyonnaise.
- Activité cynégétique : grand gibier.
- Pratiques (promenades) sur chemins ouverts au public.
- Maintien d'une activité agricole forestière sur le territoire, maintien de la forêt paysanne.

### **Intérêt économique**

- Production de bois notamment de feu (en liaison par exemple avec une réflexion sur le bois énergie).
- Amélioration forestière potentielle par développement de secteurs de production de bois d'oeuvre.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Accueil de la faune et de la flore forestière, diversité biologique.
- Rôle de régulation hydrologique, de protection des sols, de protection des eaux.
- Maintien d'un savoir-faire forestier, maintien de la diversité des milieux par différents types de coupes : coupes de balivage, coupes rases (petites surfaces), éclaircies, récoltes de bois d'oeuvre.
- Site préservé de reboisements résineux qui sont rares sur les Monts d'Or : gestion souhaitable vers le retour à la forêt de feuillus, typique des Monts d'Or.

## **FICHE 3 : BOISEMENT OU FRICHE LIGNEUSE BIEN DÉVELOPPÉE, DONT L'EXPLOITATION EST DIFFICILE**

**PENTE > 30%**

Ce type d'enjeu concerne des milieux boisés et des friches ligneuses bien développées dont l'exploitation forestière est difficile.

L'exploitation forestière d'un massif est peu ou pas rentable au-delà d'une pente de 30% et difficile au-delà d'une pente de 50% (cf. fiche 1). Nous avons donc conservé dans cet enjeu les zones de pente supérieure à 30%.

### **Intérêt social**

- Intérêt paysager dans un territoire soumis à la pression urbaine de l'agglomération Lyonnaise.
- Activité cynégétique : grand gibier, gibier à plume.
- Pratiques (promenades) sur chemins ouverts au public.

### **Intérêt économique**

- Production notamment de bois de feu (en liaison à une réflexion sur le bois énergie).
- Amélioration forestière par développement de secteurs de production de bois d'œuvre.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Accueil faunistique et de diversité biologique.
- Création possible d'îlots de vieillissement, de petits secteurs de réserve biologique.
- Rôle de régulation hydrologique, de protection des sols, de protection des eaux.

## **FICHE 4 : BOISEMENTS LINÉAIRES AVEC DES ENJEUX DE CORRIDOR BIOLOGIQUE ET DE PATRIMOINE, À MAINTENIR PAR L'ACTIVITÉ AGRICOLE**

Ce type d'enjeu concerne des boisements linéaires qui peuvent être situés le long d'une route, le long d'un ruisseau ou à l'intérieur d'une parcelle. Actuellement ils sont majoritairement dénués d'entretien et ont tendance à s'épaissir. Le risque d'une absence d'entretien des linéaires est son développement en friche et donc la perte de l'éco-complexe haies-prairies sur les Monts d'Or. Or cet ensemble d'habitats de bocage, très important pour la faune, est menacé sur l'ensemble du territoire Rhône Alpes.

### **Intérêt social**

- Intérêt paysager.
- Maintien (ou création) d'un savoir-faire en entretien des milieux de bocage.
- Activité cynégétique : plume et poil (Lagomorphes).



Mont Verdun

### **Intérêt économique**

- Ombrage et diversité alimentaire du bétail pour les prairies de pâture.
- Complément fourrager en cas de sécheresse.
- Rôle de protection des cultures contre le vent (brise-vent).
- Rôle d'accueil de la faune auxiliaire de l'agriculture.
- Rôle de régulation des eaux pluviales.
- Rôle de diminution de l'érosion des sols.
- Production de bois de feu et éventuellement de bois d'œuvre (si le savoir-faire est recréé).

## **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Traces d'un modèle agricole : le bocage.
- Maintien d'essences bocagères rares : rosacés, noyers.
- Accueil biologique faunistique et floristique : vieux bois de délimitation, arbustes à baies et graines, épineux (Pie Grièche).
- Rôle de corridor biologique pour de nombreuses espèces de mammifères (ongulés, chauves souris,...), d'oiseaux, d'insectes, de reptiles et d'amphibiens,...



Mont Thoux – versant ouest



## **FICHE 5 : SECTEUR DE PAYSAGE OUVERT OÙ L'ACTIVITÉ AGRICOLE EST À MAINTENIR CAR RISQUE DE FERMETURE DES MILIEUX PRAIRIAUX PAR LA FORÊT**

Ce type d'enjeu concerne des milieux ouverts de type prairies. Il s'agit principalement de prairies naturelles. Quelques parcelles sont rénovées par semis de prairie artificielle. Selon les secteurs nous avons des pâtures (accès à l'eau sur site ou proche) ou des prairies de fauche. La qualité paysagère et environnementale de ces milieux est liée au maintien des linéaires de haies.

### **Intérêt social**

- Maintien de l'activité agricole sur le territoire.
- Maintien de la diversité agricole en terme d'itinéraire technique : élevage extensif, transfert en agriculture biologique possible.
- Intérêt paysager.
- Activité cynégétique : plume et poil, (Lagomorphes).



Mont Thoux

### **Intérêt économique**

- Maintien des productions et de l'économie agricoles.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Régulation hydrologique et protection des eaux (à contrario des grandes cultures).
- Diversité floristique prairiale y compris en terme de qualité fourragère.
- Accueil faunistique (en lien avec les milieux de haies), petits mammifères, avifaune, reptiles. Accueil des migrateurs.
- Importance des pelouses sèches pour la biodiversité.

## **FICHE 6 : SECTEUR DE PAYSAGE OUVERT OÙ L'ACTIVITÉ AGRICOLE EST À MAINTENIR CAR RISQUE DE FERMETURE DES MILIEUX PRAIRIAUX PAR LES BOISEMENTS LINÉAIRES (INTRA-PARCELLAIRES ET ROUTIER)**

Ce type d'enjeu concerne des milieux ouverts de type prairies.

### **Intérêt social**

- Maintien de l'activité agricole sur le territoire.
- Intérêt paysager.
- Activité cynégétique : plume et poil, (Lagomorphes).



Saint Romain au Mont d'Or

### **Intérêt économique**

- Maintien des productions et de l'économie agricoles.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Régulation hydrologique et protection des eaux (prairies naturelles).
- Diversité floristique prairiale y compris en terme de qualité fourragère.
- Accueil faunistique (en lien avec les milieux de haies), petits mammifères, avifaune, reptiles. Accueil des migrateurs.



Mont Thoux – versant ouest

## **FICHE 7 : SECTEUR DE PRODUCTIONS VÉGÉTALES AGRICOLES À MAINTENIR POUR GARDER LA DIVERSITÉ**

Ce type d'enjeu concerne des milieux agricoles de type prairies, cultures, jachères, vignes et vergers.

### **Intérêt social**

- Maintien de l'activité agricole sur le territoire.
- Maintien de la diversité agricole en lien avec l'histoire des productions (vignes vergers, etc.).
- Activité cynégétique : plume et poil, (Lagomorphes).



Champ de blé au Mont Thoux

### **Intérêt économique**

- Maintien des productions et de l'économie agricoles.
- Rôle d'accueil de la faune auxiliaire de l'agriculture (en cas de limitation de l'usage des pesticides), pour les vignes et vergers.



Curis au Mont d'Or

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Régulation hydrologique et protection des eaux (prairies naturelles).
- Diversité floristique prairiale y compris en terme de qualité fourragère.
- Spécificité des milieux de vergers et vignes traditionnels (en cas de limitation de l'usage des pesticides) pour l'accueil faunistique.
- Accueil faunistique (en lien avec les milieux de haies), petits mammifères, avifaune, reptiles. Accueil des migrateurs.
- Accueil de la faune des cultures céréalières : busards, rongeurs.

## **FICHE 8 : SECTEUR AGRICOLE DES ZONES URBAINES À MAINTENIR POUR LA STRUCTURATION DU TERRITOIRE**

Ce type d'enjeu concerne des milieux agricoles de type prairies, cultures, jachères, vignes et vergers, qui sont liés aux zones urbanisées. Interface avec le milieu naturel, ils sont issus de l'histoire de l'occupation territoriale avec les jardins, vignes, vergers et petites pâtures liés à l'agriculture de subsistance ou à la pluriactivité.

### **Intérêt social**

- Intérêt paysager.
- Maintien de « la campagne » dans la ville et de la trace de l'histoire du paysage.

### **Intérêt économique**

- Auto productions familiales : vignes, vergers, jardins.
- Pâturages de productions familiales ou d'équins de loisirs.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Maintien des coupures vertes.
- Maintien de l'histoire du territoire.
- Accueil faunistique péri-urbain (refuge hivernal, mosaïque des milieux).

## **FICHE 9 : OUVERTURE ET ENTRETIEN DE PARCELLES POUR L'ACCÈS AU PUBLIC : PIQUE-NIQUE, STATIONNEMENT, ÉQUIPEMENT DE LOISIRS,...**

Ce type d'enjeu concerne tous types de milieux : du boisement à la prairie, en passant par les friches. Il peut s'agir d'espaces déjà très fortement appropriés par le public.

### **Intérêt social**

- Découverte du territoire des Monts d'Or, promenade, loisir.
- Valorisation d'un territoire vert très proche de l'agglomération Lyonnaise ; patrimoine naturel, paysager, architectural, historique.

### **Intérêt économique**

- Développement du tourisme, et de l'activité d'accueil.

### **Risques**

- Augmentation de la pression foncière.
- Destruction des habitats par surfréquentation.
- Conflits d'usages entre habitants et visiteurs.

## **FICHE 10 : ENTRETIEN DE PARCELLES PRÉSENTANT UN CARACTÈRE SCIENTIFIQUE OU CULTUREL : FAUNE, FLORE, GÉOLOGIE, SITE REMARQUABLE,...**

Ce type d'enjeu concerne tous types de milieux : du boisement à la prairie, en passant par les friches.

### **Intérêt social**

- Découverte du patrimoine local.
- Valorisation du patrimoine territorial.

### **Intérêt économique**

- Sites de recherches scientifiques.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Conservation d'espèces patrimoniales.
- Amélioration de la connaissance des habitats et des espèces.
- Suivi des populations.

## **FICHE 11 : ECHAPPÉES VISUELLES NÉCESSITANT UN ENTRETIEN DES PARCELLES SOUS-JACENTES : DÉBROUSSAILLAGE, COUPES**

Ce type d'enjeu concerne tous types de milieux : du boisement à la prairie, en passant par les friches. Ils doivent être reliés à un plan de découverte du territoire : pédestre, équestre, VTT, cyclotourisme, tourisme.

### **Intérêt social**

- Découverte du patrimoine local.
- Valorisation du patrimoine territorial.

### **Intérêt économique**

- Maintenir la perception et l'accès visuel à la qualité des paysages des Monts d'Or. Cette image de qualité est associée à l'identité et à la qualité des productions notamment agricoles des Monts d'Or.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Maintien de la lisibilité du paysage, de l'interprétation du territoire, de l'envie de le découvrir et de le respecter.
- Renforcer l'identité du territoire par la mise en valeur des paysages à différentes échelles (vues lointaines = macro paysages – vues internes = micro paysages).

## **FICHE 12 : PRAIRIES DIFFICILEMENT MÉCANISABLES**

Les milieux de prairies difficilement mécanisables sont les prairies dont la pente est supérieure à 30% (critère chambre régionale d'agriculture). Le risque d'enfrichement lié à la diminution de la pression du pâturage est fort. L'entretien a priori manuel par fauche des refus et semi-ligneux et ligneux de ces zones menacées d'abandon, ne pourra se faire sans un soutien particulier.

### **Intérêt économique**

- Prairies permanentes non fauchées uniquement pâturées.

### **Intérêt environnemental**

- Maintien des pelouses sèches.
- Régulation hydrologique et protection des eaux.
- Diversité floristique prairiale y compris en terme de qualité fourragère.
- Accueil faunistique ; petits mammifères, avifaune, reptiles. Accueil des migrateurs.



## **FICHE 13 : VIGNES ET VERGERS À L'ABANDON**

Ces milieux sont des vignes ou des vergers non peri-urbains, qui ne sont plus exploités et qui se transforment en friches. Peu mécanisés et anciens ils semblent abandonnés pour des raisons économiques mais aussi de pression foncière.

### **Intérêt social**

- Paysager.
- Patrimonial en terme d'histoire du territoire rural.
- Maintien d'une partie de ces vergers en périphérie proche des villages : acquisitions publiques, conventions pluriannuelles d'usage gratuit ou onéreux entre propriétaires et usagers possibles, etc.



Verger en cours d'enrichissement à Chasselay

### **Intérêt économique**

- Petites productions familiales ou de pluriactifs.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Perte du patrimoine local que constituent les vergers.
- Fermeture du milieu lié à la perte du paysage.
- Accueil faunistique.

## **FICHE 14 : PÉRIMÈTRE ENS DANS LES MONTS D'OR**

Ce périmètre reprend les limites des espaces naturels sensibles du département du Rhône qui concernent les Monts d'Or.

### **Intérêt social**

- Ouverture contrôlée des espaces naturels sensibles au public.
- Mise en place d'une politique d'éducation, de sensibilisation et de respect de l'environnement.

### **Intérêt économique**

- Intégration dans une politique départementale de protection des espaces naturels.
- Maintenir la qualité des paysages des Monts d'Or. Cette image de qualité est associée à l'identité et à la qualité des productions, notamment agricoles, des Monts d'Or.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Pérennisation et valorisation du patrimoine naturel au travers d'un plan de gestion et de sa mise œuvre.
- Amélioration de la connaissance des habitats et des espèces.

## **FICHE 15 : SECTEUR DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN ENTRETIEN RÉGULIER DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES**

Ce périmètre délimite les zones à risques dans le cadre de la lutte contre les incendies. Ce sont les secteurs d'habitations proches d'un milieu boisé ou en friche.

### **Intérêt social**

- Protection des habitations contre les incendies.
- Protection des boisements et de l'espace naturel et agricole contre les incendies.

### **Intérêt économique**

- Limitation de destruction de biens bâtis et naturels.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Protection des boisements contre les incendies.
- Maintien d'espaces ouverts autour des villages avec les effets positifs sur la faune sauvage.

## **FICHE 16 : ECHAPPÉES VISUELLES REMARQUABLES**

Ces points recensent les différents points de vue remarquables sur le territoire des Monts d'Or.

### **Intérêt social**

- Lecture des paysages.
- Découverte du patrimoine local.
- Valorisation du patrimoine territorial.

### **Intérêt économique**

- Intégration dans une politique départementale de protection des espaces naturels.
- Retour d'image de la qualité des paysages des Monts d'Or. Cette image de qualité est associée à l'identité et à la qualité des productions notamment agricoles des Monts d'Or.

### **Intérêt patrimonial et environnemental**

- Maintien de la lisibilité du paysage, de l'interprétation du territoire, de l'envie de le découvrir et de le respecter.
- Renforcer l'identité du territoire par la mise en valeur des paysages à différentes échelles (vues lointaines = macro paysages – vues internes = micro paysages).

## **LIMITES DE LA MÉTHODOLOGIE**

### **Rappel de la méthodologie**

#### 1- Cartographie de l'occupation actuelle des sols

- Définir les catégories d'occupation du sol
- Cartographier ces catégories à partir de l'orthophotoplan, de la synthèse du grand Lyon réalisée à partir de l'identification des couleurs de pixels et d'une visite de contrôle sur le terrain

#### 2- Identification et cartographie des enjeux d'intérêt généraux

- Définir les différents types d'enjeux à partir des enjeux de 1992
- Cartographier ces enjeux

L'échelle de cartographie retenue est celle du plan cadastral au 1/2 000<sup>ème</sup>, l'échelle de rendu est le 1/10 000<sup>ème</sup>.

### **Limites**

Les orthophotoplans datent de 2003 et le travail du Grand Lyon sur l'identification des couleurs de pixels date de 1997. Les données sont donc relativement anciennes et concernent des espaces pouvant évoluer rapidement. Il est donc normal que les observations de terrain ne correspondent pas totalement à la cartographie. Le nombre de visites de terrain prévues ne permettait pas de vérifier efficacement et exhaustivement les données.